



Société
canadienne
du sang

SANG
PLASMA
CELLULES SOUCHES
ORGANES
ET TISSUS

1800, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 4J5

POUR INFORMATION

Décision concernant l'Ondexxya (andexanet alfa)

Lettre aux clients 2024-21

Le 6 mai 2024

Après examen, il a été décidé que l'Ondexxya (andexanet alfa), un médicament indiqué chez les personnes adultes traitées par des inhibiteurs du FXa (rivaroxaban ou apixaban) lorsque la neutralisation rapide de l'anticoagulation est nécessaire en raison d'une hémorragie non maîtrisée ou mettant la vie en danger, ne ferait pas partie des produits plasmatiques offerts par la Société canadienne du sang.

Cette décision a été prise à la suite de la [recommandation finale](#) de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé de ne pas rembourser ce médicament. Par ailleurs, à la suite de discussions entre la Société canadienne du sang et le fabricant, celui-ci a décidé de ne pas entamer de négociations, mettant ainsi fin au processus.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au [rapport de recommandation pour l'inscription à la liste des médicaments couverts](#).

Veuillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section Hôpitaux. Si vous avez des questions concernant cette lettre ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à vous adresser à votre agent de liaison.

Sylvain Grenier
Directeur, Programme de protéines plasmatiques et de produits connexes